

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 29

N°139

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUN 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Magali CHERET
Madame Laurence GRARE
Monsieur Boualem BENKHELOUF
Madame Danielle MARINO
Monsieur Fethi CHOUDER
Monsieur Patrick LE HYARIC
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Kilani KAMALA
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Abderrahim HAFIDI
Monsieur Rachid ZAÏRI
Madame Nadia LENOURY

Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Soizig NEDELEC
Madame Sandrine LE MOINE
Madame Claudine PEJOUX
Madame Leila TLILI
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Marc RUER
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Economat

OBJET : SIRESCO / Retrait de la ville de Roissy-en-Brie

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions des articles L 5211-19 ; L 5211-25-1 ; L 5212-28 ; L 5212-29 et L 5212-30,

Vu les statuts du SIRESCO,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de ROISSY-EN-BRIE du 29 janvier 2018 relative à sa demande de retrait du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective,

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective, en date du 4 avril 2018, décidant :

1°) d'acter le principe du retrait de la ville de Roissy-en-Brie à la date du 31 décembre 2018

2°) de mandater le Président du SIRESCO pour finaliser les négociations avec la commune de Roissy-en-Brie, sur la base de l'article 13 des statuts, en vue d'établir la convention de sortie qui sera présentée au Comité Syndical à l'issue de la procédure de validation du retrait par les Conseils municipaux des communes.

3°) d'adresser copie de la présente à Monsieur Le Préfet de la Seine Saint Denis, à Madame La trésorière principale de Bobigny, à Monsieur le receveur-percepteur du Siresco, à Mesdames et Messieurs les Maires des communes adhérentes, et publiée au recueil des actes administratifs du Siresco

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

Il est demandé au Conseil Municipal d'accéder favorablement à la demande de retrait de la ville de Roissy-en-Brie du syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO) à la date du 31 décembre 2018.

Reçu en préfecture le : 15/06/18

Publié le : 15/06/18

Certifie exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

